



MINISTÈRE  
DE L'ECONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Inspection générale  
des finances

RAPPORT DU JURY DE RECRUTEMENT  
DES INSPECTEURS ET INSPECTRICES  
DES FINANCES ADJOINTS

Session 2024

**RAPPORT DU JURY DE RECRUTEMENT DES  
INSPECTEURS ET INSPECTRICES DES  
FINANCES ADJOINTS**

**Session 2024**

# SOMMAIRE

<b>1. PRESENTATION GENERALE DE LA PROCEDURE DE RECRUTEMENT ET LAUREATS DES SESSIONS 2021 A 2024.....</b>	<b>1</b>
1.1. Présentation générale de la procédure de recrutement.....	1
1.2. Lauréats des sessions 2021 à 2024 .....	2
<b>2. BILAN DE LA PROCEDURE DE SELECTION .....</b>	<b>3</b>
2.1. Étape 1 : Examen des CV et lettres de motivation .....	3
2.2. Étape 2 : Questionnaire à choix multiple et note sur dossier .....	4
2.2.1. <i>Questionnaire à choix multiple</i> .....	4
2.2.2. <i>Note sur dossier</i> .....	5
2.3. Étape 3 : Oraux de motivation et mise en situation.....	5
2.3.1. <i>Entretien de motivation</i> .....	6
2.3.2. <i>Entretien de mise en situation professionnelle</i> .....	7
2.4. Étape 4 : Épreuve de sélection finale .....	8
2.4.1. <i>Présentation</i> .....	8
2.4.2. <i>Observations du jury</i> .....	9

## 1. Présentation générale de la procédure de recrutement et lauréats des sessions 2021 à 2024

### 1.1. Présentation générale de la procédure de recrutement

En 2021, l'Inspection générale des finances (IGF) a saisi l'opportunité de la réforme de la haute fonction publique pour lancer une voie de recrutement innovante ayant pour objectif de diversifier ses viviers et d'attirer de nouveaux collaborateurs ayant suivi des formations d'excellence. Ainsi, la procédure de recrutement des inspecteurs et inspectrices des finances adjoint(e)s (IFA) :

- ◆ concerne des personnes achevant ou ayant récemment achevé une formation d'excellence dans l'enseignement supérieur et disposant d'une expérience professionnelle substantielle, acquise notamment à travers leurs stages ou d'une première expérience professionnelle (cf. appel à candidature en annexe I) ;
- ◆ cible des femmes et des hommes ayant fait le choix résolu de devenir agent public sur un poste pleinement et directement opérationnel au cœur de l'action publique. Le jury souligne que la prise de fonctions d'IFA, intervenant en principe au 1<sup>er</sup> septembre de l'année de la procédure de sélection, est de fait incompatible avec la préparation de concours administratifs dont une partie des épreuves interviendrait postérieurement à cette date.

La procédure de recrutement, qui comprenait quatre étapes détaillées ci-après (cf. calendrier en annexe II), a suivi dans l'ensemble, les mêmes étapes que lors de la session 2023, dans l'optique de donner le plus de visibilité possible aux candidats et candidates.

#### **Le nombre de candidatures reste élevé.**

Le nombre de candidatures à la session 2024 (au nombre de 164, cf. tableau 1) était légèrement plus faible qu'en 2023 (-5 %) mais toutefois plus élevé qu'il ne l'était en 2022 (+6 %). Il se maintient donc à un niveau élevé et très satisfaisant. La session 2024 se caractérise par un nombre de lauréats plus importants qu'en 2023, au nombre de 5, soit au même niveau qu'en 2022. Le taux de sélection global de la procédure s'élevait ainsi à 3 % en 2024.

Enfin, le taux de féminisation initial des candidatures déposées était de l'ordre de 25 %. En 2024, deux des cinq personnes recrutées au titre de la procédure IFA étaient des femmes, soit 40 % du total.

## RAPPORT DU JURY IFA 2024

**Tableau 1 : Statistiques de la procédure de recrutement IFA (sessions 2022 à 2024)**

Phase de la procédure de recrutement	2024		2023		2022	
	Nombre	Taux de sélection par phase	Nombre	Taux de sélection par phase	Nombre	Taux de sélection par phase
Candidatures reçues	164	-	173	-	155	-
Candidats et candidates convoqués au QCM et aux écrits	33	20 %	44	25 %	43	28 %
Candidats et candidates convoqués aux oraux	17	51 %	22	50 %	29	67 %
Candidats et candidates convoqués à l'entretien final	10	59 %	9	41 %	10	34 %
Candidats et candidates recrutés	5	50 %	3	33 %	5	50 %

*Source : Jury de sélection.*

### 1.2. Lauréats des sessions 2021 à 2024

**Tableau 2 : Lauréats 2024 de la procédure de recrutement IFA**

Nom et prénom	Contact (à compter du 02/09/2024)
M. Ilyes Bennaceur	ilyes.bennaceur@igf.finances.gouv.fr
M. Sacha Cohen	sacha.cohen@igf.finances.gouv.fr
M <sup>me</sup> Alice Munoz--Guipouy	alice.munoz--guipouy@igf.finances.gouv.fr
M. Prosper Pot	prosper.pot@igf.finances.gouv.fr
M <sup>me</sup> Blandine Rodriguez	blandine.rodriguez@igf.finances.gouv.fr

*Source : Jury de sélection.*

**Tableau 3 : Lauréats 2023 de la procédure de recrutement IFA**

Nom et prénom	Contact
Mme Gabrielle Gauron	gabrielle.gauron@igf.finances.gouv.fr
M. Arturo Garcia Gonzalez	arturo.garcia-gonzalez@igf.finances.gouv.fr
M. Hippolyte Goutebroze	hippolyte.goutebroze@igf.finances.gouv.fr

*Source : Jury de sélection.*

**Tableau 4 : Lauréats 2022 de la procédure de recrutement IFA**

Nom et prénom	Contact
M. Axel Gillot	axel.gillot@igf.finances.gouv.fr
M. Gauthier Jacquemin	gauthier.jacquemin@igf.finances.gouv.fr
Mme Rozenn Révois	rozenn.revois@igf.finances.gouv.fr
Mme Marie Truffier-Blanc	marie.truffier-blanc@igf.finances.gouv.fr
Mme Lili Vessereau	-

*Source : Jury de sélection.*

**Tableau 5 : Lauréats 2021 de la procédure de recrutement IFA**

Nom et prénom	Contact
Mme Louise Anfray	louise.anfray@igf.finances.gouv.fr
M. Pierre Chamouard	pierre.chamouard@igf.finances.gouv.fr
M. Valentin Melot	valentin.melot@igf.finances.gouv.fr

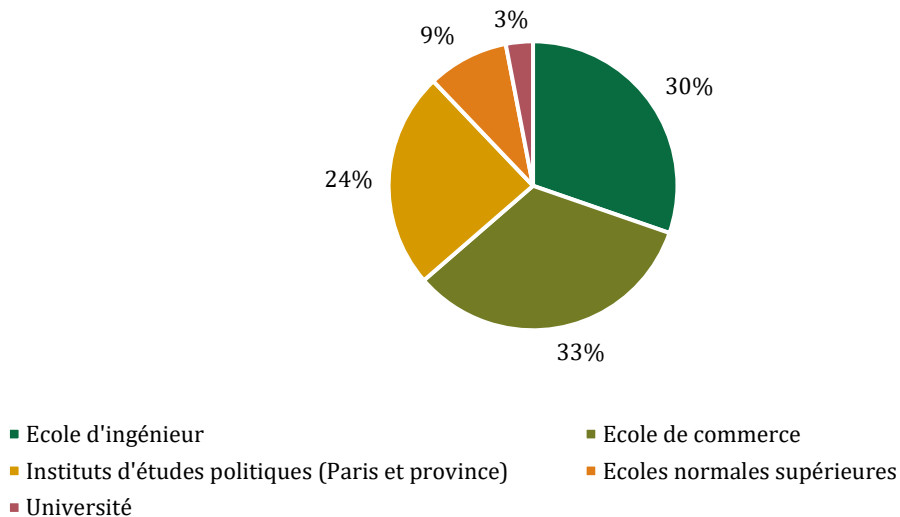
*Source : Jury de sélection.*

## 2. Bilan de la procédure de sélection

### 2.1. Étape 1 : Examen des CV et lettres de motivation

164 candidatures ont été reçues lors de la session 2024 de la procédure de recrutement IFA. Le graphique 1 reflète la diversité des formations initiales suivies par les candidats et candidates sélectionnés pour la première étape du processus de recrutement.

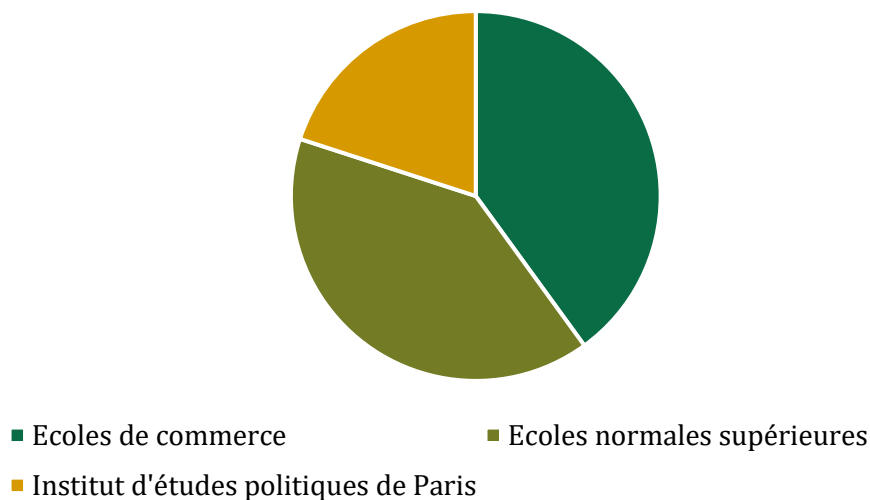
**Graphique 1 : Formation initiale des candidats et candidates sélectionnés pour la première étape du processus de recrutement (session 2024)**



*Source : Jury de sélection.*

*Note de lecture : En 2024, 33 % des candidats et candidates sélectionnés pour la première étape de la procédure de recrutement IFA ont débuté leurs études en école d'ingénieur.*

**Graphique 2 : Formation initiale des candidats et candidates sélectionnés à l'issue du processus de recrutement (session 2024)**



*Source : Jury de sélection.*

**Le jury a examiné attentivement les CV** accompagnant les candidatures reçues en prêtant une attention particulière à :

- ◆ l'excellence académique et la diversité des formations initiales, s'agissant tant des disciplines étudiées (économique, scientifique, littéraire, affaires publiques, etc.) que des types de cursus (grandes écoles, universités, etc.) (cf. graphiques 1 et 2 *supra*). Le jury a aussi valorisé les doubles cursus académiques ;
- ◆ la qualité des stages dans le secteur public et le secteur privé : 94 % des candidats et candidates retenus pour la première étape du processus de recrutement avaient effectué au moins un stage dans le secteur public et 85 % au moins un stage dans le secteur privé ;
- ◆ l'expérience européenne et internationale des candidats et candidates (formations ou stages réalisés à l'étranger) : 79 % des candidats et candidates retenus pour la première étape du processus de recrutement ont réalisé au moins une expérience académique ou en stage à l'étranger.

Les lettres de motivation ont fait l'objet d'une lecture attentive par les membres du jury et se sont avérées discriminantes pour distinguer les profils semblables.

## 2.2. Étape 2 : Questionnaire à choix multiple et note sur dossier

Après la présélection des candidatures à partir des CV et lettres de motivation, 33 candidats et candidates ont été invités à réaliser un questionnaire à choix multiple (QCM) et une note écrite à partir d'un dossier.

### 2.2.1. Questionnaire à choix multiple

#### 2.2.1.1. Présentation

Le QCM s'est déroulé le 26 mars à Bercy. **Il comportait 60 questions structurées en cinq parties** : 15 questions économiques et financières, 10 questions sur le fonctionnement des administrations publiques, 10 questions de raisonnement mathématique et logique, 10 questions d'analyse de données et 15 questions de culture scientifique et sur la transition écologique. Le QCM a été conçu de manière à ce que chaque profil de candidat (scientifique, économique et commercial, sciences politiques, etc.) puisse maîtriser parfaitement une grande partie des questions.

**L'annexe III** présente un extrait des questions figurant dans le QCM de la session 2024.

#### 2.2.1.2. Observations du jury

Dans l'ensemble, les parties relatives aux questions économiques et financières et au fonctionnement des administrations publiques ont été les mieux réussies. À l'inverse, les parties relatives à l'analyse de données et aux questions scientifiques ont été les moins bien réussies. Le jury souligne, à l'attention des futurs candidats et candidates, **l'importance du traitement et de l'analyse de données quantitatives** dans les missions de l'IGF.

Le jury observe aussi que la partie consacrée aux questions scientifiques a notamment permis de tester la culture générale des candidats et candidates au regard des **principales données de la transition écologique**, qui constitue un axe de travail prioritaire pour l'IGF.

### 2.2.2. Note sur dossier

**La note sur dossier avait vocation à juger les capacités d'analyse et de synthèse ainsi que les compétences rédactionnelles** des candidats et candidates. Aucune connaissance extérieure n'était spécifiquement attendue dans la mesure où un dossier de près d'une trentaine de pages était fourni et permettait de traiter le sujet dans son ensemble.

Le dossier portait pour la session 2023 sur l'accompagnement des ménages vulnérables exposés à la hausse des prix des énergies carbonées (carburant, gaz, électricité). Il comprenait notamment une lettre missionnant l'IGF, des extraits de rapports administratifs, des notes d'expertise, des extraits de communication gouvernementale et des données d'évolution des tarifs réglementés du gaz et de l'électricité.

Le dossier portait pour la session 2024 sur la filière du sang et plasma, et le modèle économique de l'Établissement français du sang (EFS). Il comprenait notamment une lettre missionnant l'IGF, des extraits de rapports administratifs, notamment du code de la santé publique, des données relatives à l'évolution de la trésorerie de l'EFS.

**À partir de ce dossier, il était demandé aux candidats et candidates de rédiger une note en vue d'une réunion d'étape** sollicitée par les cabinets des ministres commanditaires de la mission. Cette note avait vocation à présenter les principales avancées de la mission et les premières pistes de réflexions. Il était également demandé de réaliser un graphique sur *Excel* à partir de données fournies.

Cette note sur dossier avait pour objectif, à partir d'une situation qui peut être rencontrée au sein de l'IGF, d'apprécier la capacité des candidats et candidates à se saisir d'enjeux nouveaux, à relier des approches juridique, financière et institutionnelle pour construire un état des lieux, une analyse et formuler des pistes de recommandations. Afin de faciliter la rédaction, les consignes précisaient explicitement la structure que pouvait adopter la note.

**Les candidats et candidates disposaient de trois heures (9h-12h) pour rédiger la note et ont été invités à composer en ligne**, dans l'objectif de les rapprocher le plus possible des conditions réelles de travail. Ce format leur permettait en conséquence d'organiser leur temps de travail comme bon leur semblait et de consulter toutes les sources d'information en accès libre à leur convenance – même si le jury souligne de nouveau qu'aucune information hors du dossier n'était nécessaire.

#### 2.2.2.1. Observations du jury

**La phase de sélection écrite constitue une étape essentielle dans la procédure de recrutement étant donné l'importance de l'écrit dans les travaux de l'IGF.** Les copies ont été corrigées de manière anonymisée et ont toutes fait l'objet d'une double correction. Dans l'ensemble, l'exercice a été bien compris par les candidats et candidates qui ont su analyser finement le sujet, en saisir les principaux enjeux et les restituer de manière claire et argumentée.

Le jury a particulièrement valorisé les capacités rédactionnelles des candidats et candidates et porté une attention spécifique à la syntaxe, à l'orthographe, à la précision et la pertinence des sources et à la clarté du style (phrases courtes, précision du vocabulaire, style administratif).

### 2.3. Étape 3 : Oraux de motivation et mise en situation

À partir d'une appréciation globale comprenant à la fois le CV, la lettre de motivation, les résultats du QCM et de la note sur dossier, 17 candidats et candidates ont été invités à deux entretiens dans les locaux de l'IGF.



### 2.3.1. Entretien de motivation

#### 2.3.1.1. Présentation

Sur un format identique à celui de la précédente session, l'entretien de motivation avait pour objectif d'évaluer les motivations des candidats et candidates à rejoindre l'IGF et à échanger sur leur parcours et leurs aspirations.

Cet entretien avait ainsi pour but de permettre aux candidats et candidates d'exposer sereinement leurs expériences passées, ce qu'ils ou elles en avaient retenu et comment ils ou elles se projetaient en tant qu'IFA. À travers des questions souvent ouvertes, le jury a cherché à apprécier :

- ◆ la richesse du parcours académique et professionnel : qualité des expériences scolaires, extra-scolaires et professionnelles, capacité à les restituer de manière synthétique et convaincante et à en tirer des enseignements, etc. ;
- ◆ l'intérêt pour l'IGF, le savoir-être (travail dans des équipes-projets, à forte intensité et sur une diversité de sujets) et, à moyen terme, la capacité à se projeter dans d'autres postes dans la sphère publique / parapublique.

Après une introduction par le jury, chaque entretien a été organisé autour de trois temps pour une durée totale de 45 minutes :

- ◆ **une courte présentation** du candidat ou de la candidate récapitulant son parcours académique, ses expériences professionnelles, ses expériences associatives et ses motivations pour rejoindre l'IGF ;
- ◆ **un échange libre avec le jury** à partir du CV transmis et de la présentation du candidat ou de la candidate visant à apprécier la sincérité de la motivation, ses perspectives professionnelles, ses qualités comportementales et son savoir-être ;
- ◆ une dernière phase de **réponse aux questions que pourrait se poser le candidat ou la candidate sur l'IGF.**

#### 2.3.1.2. Observations du jury

**Pour une majorité des candidats et candidates, cet entretien a permis un échange fluide, direct et constructif avec le jury.** Globalement, il a permis de mieux connaître leurs parcours, leurs motivations et leur aptitude à travailler à l'IGF. Dans leur grande majorité, les candidats ont fait preuve d'écoute, d'enthousiasme et de spontanéité. Le jury a particulièrement apprécié les postulants capables de restituer la cohérence de leur parcours, les raisons les poussant à rejoindre l'IGF ainsi les perspectives professionnelles qu'ils envisageaient à court et moyen terme.

**Le jury s'est d'abord attaché à comprendre le parcours des candidats et à apprécier sa cohérence.** Cette phase visait en premier lieu à éclaircir, le cas échéant, des éléments du CV ou de la lettre de motivation. Dans de très rares cas, des candidats ont eu des difficultés à décrire précisément la nature de missions ou de travaux universitaires pourtant mentionnés dans leur dossier de candidature, ce qui a été sanctionné par le jury. **Cette phase visait également à identifier les compétences humaines et professionnelles acquises par les candidats et leur capacité à prendre du recul sur leur parcours.** Le jury s'étonne de ce que certains d'entre eux aient été désarçonnés par des questions simples et du reste classiques en entretien d'embauche (par exemple, évoquer les enseignements tirés d'un échec). À l'inverse, le jury a été impressionné par la maturité de certains candidats, qui ont su apporter des réponses structurées et nuancées aux questions qui leur étaient posées, démontrant leur capacité à s'intégrer dans une équipe, à se remettre en question ou à aborder des problèmes complexes.

**Les candidats ont globalement fait montre de motivations solides et d'une bonne connaissance des missions et du fonctionnement de l'IGF.** La totalité des candidats avait pris connaissance des productions de l'IGF et a su restituer la teneur de quelques rapports. En revanche, certains d'entre eux n'ont pas pris la mesure de la grande diversité des missions confiées à l'Inspection, qui vont souvent au-delà du seul champ économique ou de l'analyse financière. Le jury rappelle à cet égard que les candidats peuvent prendre l'attache de membres de l'IGF pour se préparer et consulter les rapports d'activité en ligne sur le site du Service.

**Enfin, les candidats ont été invités, en dernière partie d'entretien, à poser des questions aux membres du jury.** La totalité des candidats a su tirer profit de cet échange et a posé des questions variées, en général avec spontanéité et enthousiasme. Le jury souligne l'effet positif donné par les candidats qui se sont exprimés avec simplicité et franchise. De même, la clarté et la prise de position étayée, lors de la phase des questions / réponses, sont fortement valorisées dans l'appréciation finale portée par le jury sur les candidats.

### 2.3.2. Entretien de mise en situation professionnelle

#### 2.3.2.1. Présentation

L'entretien de mise en situation avait vocation à **évaluer les aptitudes des candidats et candidates dans le cadre de plusieurs situations de mission. Plusieurs compétences étaient ainsi évaluées :**

- ◆ la capacité de compréhension des enjeux globaux d'une mission ;
- ◆ la capacité à s'organiser pour prendre en charge un pan des investigations ;
- ◆ la capacité de lecture et d'analyse de documents chiffrés (tableaux, graphiques, etc.) ;
- ◆ les réflexes face à des situations professionnelles pouvant survenir à l'occasion d'une mission (déontologie, compétences relationnelles, perception des enjeux politiques).

L'entretien était structuré de la façon suivante :

- ◆ **un temps de préparation** (30 minutes) à partir d'une lettre de mission et d'une fiche de consigne apportant quelques éléments de contexte et précisant la commande (celle-ci portait sur deux axes : 1/ une analyse générale de la lettre de mission ; 2/ une proposition d'organisation des investigations sur un pan du rapport incombant au candidat(e)-IFA) ;
- ◆ **une présentation** (10 minutes) au cours de laquelle le candidat ou la candidate devait répondre à la commande qui lui était passée ;
- ◆ **des questions de reprise et des questions sur les réflexes professionnels** (15 minutes) visant à préciser certains aspects de la présentation du candidat ou de la candidate ou à évoquer des aspects de la lettre de mission qui auraient été omis et afin de tester les compétences relationnelles du candidat ainsi que sa perception des enjeux politiques d'une mission ;
- ◆ **une analyse de données** (15 minutes) en rapport avec la mission, dont le candidat ou la candidate avait une minute pour prendre connaissance avant d'en faire le commentaire et de réfléchir à l'apport qu'elles pourraient avoir pour la mission.

#### 2.3.2.2. Observations du jury

Le jury de l'entretien de mise en situation était composé d'un binôme d'inspecteurs ou inspectrices des finances avec lesquels les candidats et candidates IFA recrutés seront amenés à collaborer dès leur intégration.

**En ce qui concerne la présentation initiale**, le jury a été attentif au respect du temps, à la clarté et à la structuration de l'exposé. Il a souhaité vérifier au cours de cette première phase la capacité des candidats à s'approprier, reformuler et problématiser les constats exposés et les demandes exprimées dans la lettre de mission. La prise en compte du contexte budgétaire et social de la mission et des enjeux politiques associés faisait partie des points d'attention. Le jury a valorisé la capacité des candidats à identifier et prioriser clairement leurs axes d'investigation et les principaux interlocuteurs de la mission. Était également attendue la présentation d'une méthode rigoureuse et opérationnelle pour le recueil des données. Cet exercice a été dans l'ensemble bien assuré par les candidats auditionnés, qui ont tous compris l'objet de la mission et, pour la plupart, respecté le temps imparti pour leur présentation. Les meilleurs candidats se sont distingués en répondant aux attentes de l'exercice spontanément, dès l'exposé initial, laissant ensuite la place à un échange d'approfondissement du sujet. D'autres ont réalisé un exposé globalement satisfaisant et l'ont complété au cours de la phase de reprise. Enfin, quelques candidats ont éprouvé certaines difficultés de compréhension, d'analyse ou de méthode, que l'échange avec le jury n'a permis d'éclaircir qu'en partie.

**Au cours de la phase de questions/réponses**, le jury a testé les candidats sur leurs réflexes professionnels. Il a ainsi cherché à vérifier leur capacité à se positionner au sein d'une équipe, à s'orienter dans un environnement administratif professionnel, et à faire appel aux entités ressources au sein de la mission, du service et du ministère. Cette phase a également été l'occasion d'approfondir la méthodologie proposée par le candidat pour l'obtention de données. Celle-ci était en effet rendue difficile par l'objet de la mission ainsi que par le grand nombre et la diversité des interlocuteurs à solliciter. Les meilleurs candidats ont fait preuve de capacité de recul en identifiant les biais méthodologiques susceptibles d'altérer la qualité des données recueillies et en proposant des solutions correctrices. Au cours de l'échange, le jury a également demandé aux candidats d'estimer l'ordre de grandeur des enjeux budgétaires de la mission à partir des données présentées dans les documents fournis. L'ensemble des candidats est parvenu à proposer une méthode de calcul, le plus souvent guidé par les conseils du jury. Une forte disparité dans la capacité à effectuer correctement l'application numérique est ensuite apparue.

**L'analyse de données a été traitée de façon inégale par les candidats.** Les meilleurs candidats ont spontanément mobilisé et interprété les données au service de leur analyse de la lettre de mission. D'autres se sont limités à une présentation descriptive des graphiques et tableaux qu'ils sont ensuite parvenus à lier à l'objet de la mission avec l'aide du jury. Toutefois, le jury a constaté des erreurs d'interprétation et des difficultés dans l'analyse de graphiques et tableaux de la part de certains candidats.

## 2.4. Étape 4 : Épreuve de sélection finale

### 2.4.1. Présentation

**Dix candidats et candidates ont été convoqués à cette phase de sélection finale.** Cet entretien, qui s'est déroulé en présence de la cheffe du Service de l'IGF et de son adjoint, avait pour objectif d'évaluer l'intérêt et la capacité des candidats et candidates à rejoindre l'IGF, tout en recherchant à compléter les profils actuellement présents au Service.

L'entretien était organisé selon un échange libre d'une durée de 30 minutes, qui a notamment permis d'évoquer les thématiques suivantes :

- ◆ l'analyse critique des différentes situations professionnelles rencontrées au cours des stages ;
- ◆ les différents postes envisagés en sortie d'école ;
- ◆ l'intérêt pour les politiques publiques et leur évaluation ;

## RAPPORT DU JURY IFA 2024

- ◆ les savoirs-êtres acquis au cours de leurs études et de leurs stages ;
- ◆ les centres d'intérêts et engagement personnels.

### 2.4.2. Observations du jury

Comme chaque année, le jury tient à souligner la très grande qualité des candidats rencontrés. Tous se sont illustrés par l'excellence de leur parcours académique, la diversité des expériences acquises à l'occasion de stages ou d'engagements associatifs et la grande ouverture d'esprit dont ils ont su faire preuve.

Cet entretien final est non seulement l'occasion pour le jury d'évaluer les motivations des candidats mais également d'apprécier leur connaissance des politiques publiques et leur culture administrative. Sur ce dernier point, si le jury ne s'attend pas à ce que les postulants justifient de connaissances identiques à celles d'un haut fonctionnaire justifiant de plusieurs années d'expérience, il s'attache cependant à vérifier que les candidats disposent d'un socle solide. Dans ce contexte, il est indispensable qu'ils puissent justifier de stages et/ou d'un parcours académique leur ayant permis de découvrir le fonctionnement de l'administration et l'organisation des pouvoirs publics. Certains candidats ont ainsi été écartés lors de cette ultime phase en raison de connaissances lacunaires ou trop imprécises. À titre d'exemple, le jury souligne qu'il est attendu des candidats qu'ils maîtrisent quelques grands principes fondamentaux (par exemple : rôle et fonctionnement des institutions ; hiérarchie des normes ; grands principes des finances publique).

## **LISTE DES ANNEXES**

- ANNEXE I : APPEL À CANDIDATURES POUR L'EXERCICE DES FONCTIONS D'IFA (SESSION 2024)**
- ANNEXE II : MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA PROCÉDURE DE RECRUTEMENT IFA (SESSION 2024)**
- ANNEXE III : EXTRAITS DE L'ÉPREUVE DE QCM (SESSION 2024)**



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**IGF**

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

Paris, le 9 février 2024

## **APPEL À CANDIDATURES**

**pour l'exercice des fonctions d'inspecteur des finances adjoint et  
d'inspectrice des finances adjointe**

## POURQUOI REJOINDRE L'IGF EN TANT QU'INSPECTEUR ET INSPECTRICE DES FINANCES ADJOINT(E) ?

### 1. Un positionnement stratégique au cœur de la décision publique

Le Gouvernement fait appel à l'IGF pour lever des obstacles techniques à la conduite des réformes et appuyer, par son expertise, la décision publique. En pratique, l'Inspection réalise des missions :

- ◆ de vérification et d'audit, pour lesquelles elle dispose de pouvoirs d'enquête ;
- ◆ d'évaluation et de conseil, conduites directement pour le compte des ministres commanditaires ;
- ◆ d'assistance auprès d'administrations, de commissions, de personnalités qualifiées ou d'organisations internationales.

Les missions, d'une durée moyenne de trois à quatre mois, offrent une visibilité unique aux membres du Service et leur permettent d'acquérir des compétences appréciées des recruteurs grâce à :

- ◆ des échanges réguliers avec des décideurs publics et privés de premier plan (cabinets ministériels, directeurs d'administration et d'opérateurs, dirigeants d'entreprises, etc.) ;
- ◆ des investigations techniques et sur le terrain pour objectiver les constats, repérer les bonnes pratiques, étayer les analyses et formuler des propositions opérationnelles (~100 interlocuteurs par mission) ;
- ◆ un suivi de la mise en œuvre des propositions formulées.

[Les rapports d'activité annuels](#) de l'IGF présentent de nombreux exemples de missions. En 2023, une centaine de missions ont été lancées. Les principales thématiques étaient :

- ◆ les finances publiques et la fiscalité ;
- ◆ la transition écologique et les transports ;
- ◆ la santé.

Le parcours proposé aux candidats et candidates reçus s'organisera autour de deux phases d'une durée totale de trois ans :

- ◆ une première phase de formation aux méthodes de l'IGF, à travers notamment une mission de vérification ;
- ◆ une deuxième phase de participation aux missions sous la responsabilité d'inspecteurs et inspectrices des finances expérimentés.

Au cours de la troisième année, les inspecteurs et inspectrices des finances adjoint(e)s auront la possibilité de **candidater aux fonctions d'inspecteur et inspectrice des finances**, qu'ils pourront exercer à l'issue des trois ans.

Ce parcours leur ouvre, plus généralement, des perspectives de carrière dans la sphère publique, tant au ministère chargé de l'économie et des finances, que dans d'autres entités publiques. Enfin, à travers ce parcours, ils rejoignent la communauté des **alumni de l'IGF**.

### 2. Une rigueur d'analyse et des compétences de haut niveau

L'IGF permet d'acquérir les compétences nécessaires à la réussite d'une carrière de direction dans le secteur public :

- ◆ une méthode d'objectivation des faits fondée sur la tradition d'audit et de vérification portée par le Service depuis sa création ;
- ◆ une double approche stratégique et opérationnelle pour résoudre des problèmes complexes ;
- ◆ une capacité à interagir avec des décideurs de haut niveau et répondre à leurs attentes tout en connaissant la réalité du terrain et ses contraintes ;
- ◆ le pilotage et la coordination de missions à portée interministérielle sous pression politique ;
- ◆ une excellente connaissance des leviers de politique publique.

Les savoir-faire et savoir-être développés à l'IGF ainsi que le lien entre l'approche stratégique et les réalités de terrain permettent de former les décideurs de demain.

### 3. Diversifier sa connaissance de l'administration et du monde professionnel

Au Service, **une centaine de personnes aux profils très divers**, issus de la haute administration, du secteur privé et du monde universitaire échangent au quotidien sur leurs travaux et tissent de forts liens professionnels et personnels.

Les missions permettent aux agents du Service de développer **une expertise sur un large spectre de politiques publiques, de secteurs** et d'auditionner de nombreux interlocuteurs.

Enfin, des **rencontres** sont régulièrement organisées au Service autour de personnalités administratives, économiques ou scientifiques de premier plan.

## QUELS PROFILS POUR REJOINDRE L'IGF EN TANT QU'INSPECTEUR ET INSPECTRICE DES FINANCES ADJOINT(E) ?

### 1. Les profils recherchés

Les candidats et candidates doivent disposer d'une **formation initiale d'excellence, de niveau minimum Master 2**, reçue dans une grande école et/ou une université.

Ils doivent démontrer de **très solides compétences analytiques** et une grande rigueur. Ces compétences peuvent avoir été obtenues à l'issue d'un **parcours en sciences humaines et sociales** (économie et finances, droit, management, sciences politiques, sociologie, etc.) et/ou **scientifique** (sciences de l'ingénieur, mathématiques, informatique, biologie, environnement, etc.).

La diversité des missions menées dans un temps contraint et la variété des thématiques abordées supposent par ailleurs de disposer des **compétences professionnelles** suivantes : analyse et rédaction, travail en équipe, créativité, humilité, qualité d'écoute et de dialogue.

Les candidats et candidates doivent, par leur formation initiale et leur parcours, démontrer un **haut niveau d'intérêt pour les enjeux d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques publiques** et de modernisation de l'État.

**Une première expérience professionnelle, acquise notamment à travers les stages, ou un premier emploi en France ou à l'international** seront appréciées.

Ces expériences préalables dans le secteur public, ou dans le champ de l'économie et des finances publiques, sont les bienvenues sans constituer un prérequis. La connaissance de ces univers professionnels sera approfondie pendant les missions ainsi qu'au travers de sessions de formation professionnelle, en particulier durant leur parcours d'intégration.

### 2. Les conditions requises pour postuler

L'inspecteur ou l'inspectrice des finances adjoint(e) rejoint le Service **pour une durée de trois ans**. La nature du contrat par lequel il est lié au Service dépend de sa situation administrative.

Peuvent notamment postuler à ces fonctions :

- ◆ les **étudiants achevant leur formation initiale** (niveau minimum requis : Master 2) ;
- ◆ les fonctionnaires **des corps de l'enseignement supérieur** (issus des Écoles normales supérieures, professeurs agrégés, etc.) ;
- ◆ les fonctionnaires **des grands corps techniques de l'État** ;
- ◆ les agents contractuels du **secteur public** et les salariés ou travailleurs indépendants **du secteur privé**.

L'IGF propose des **rémunérations attractives**.



## **QUELLE EST LA PROCÉDURE DE SÉLECTION POUR LE RECRUTEMENT ?**

3 à 6 postes sont ouverts à la sélection pour une prise de fonction effective à partir du **1<sup>er</sup> septembre 2024**. Les candidatures doivent être déposées le **10 mars 2024 au plus tard** **UNIQUEMENT** sur **[Choisir le service public](#)**.

**Le processus de recrutement se déroule du 22 mars au 13 mai 2024. Il est organisé en quatre étapes de sélection.**

### **Étape n° 1 - Sélection à partir de l'examen du curriculum vitae (CV) et de la lettre de motivation**

Toute candidature sur Choisir le service public doit comprendre **un CV** et **une lettre de motivation** de deux pages maximum.

L'examen de ces deux documents, à **soigner particulièrement**, conduit le jury à inviter une partie des candidats et candidates à l'étape suivante du processus de recrutement.

### **Étape n° 2 - Sélection écrite à partir d'une mise en situation professionnelle et d'un questionnaire à choix multiples (QCM)**

**Une mise en situation professionnelle écrite** consiste à réaliser en temps contraint et à distance une note à partir d'un dossier de politiques publiques.

Le QCM évalue la **culture générale administrative** (politique économique, enjeux budgétaires, fonctionnement de l'État et de l'administration, etc.) **et scientifique** du candidat ou de la candidate ainsi que **sa logique**. Ce processus de sélection est organisé en une heure sur la pause déjeuner, dans les locaux du ministère de l'économie et des finances.

**Sur la base des résultats obtenus au QCM et à la mise en situation écrite, ainsi qu'après un nouvel examen de leur CV et de leur lettre de motivation**, une partie des candidats et candidates sont invité(e)s à l'étape suivante du processus de recrutement.

### **Étape n° 3 - Sélection orale sur la base de d'une mise en situation technique et d'un entretien de motivation**

L'ensemble des candidats et candidates retenus par le jury à l'issue de la deuxième étape du processus participent à deux processus de sélection ne requérant aucune connaissance technique préalable :

- ◆ **une mise en situation professionnelle à l'oral**, sur la base d'un dossier inspiré d'une mission récemment réalisée par des membres de l'IGF ;
- ◆ **un entretien de motivation**, sur la base du CV et de la lettre de motivation du candidat ou de la candidate.

Ces deux entretiens se déroulent dans les locaux de l'IGF à Paris.

### **Étape n° 4 - Entretien final**

Les candidats et candidates retenus par le jury à l'issue de la troisième étape du processus de recrutement sont invités à un entretien final **avec la cheffe du Service et son adjoint en charge des ressources humaines**, permettant un bilan des réalisations et des motivations. Cet entretien conclut la procédure de recrutement.

**Les candidats et candidates sont invité(e)s à consulter les rapports de jury des sessions de recrutement [2022](#) et [2023](#) et de découvrir un [portrait vidéo](#) d'une inspectrice des finances adjointe.**

## RAPPORT DU JURY IFA 2024 – ANNEXE I

### Appel à candidatures 2024 – Inspecteur et inspectrice des finances adjoint(e)

## CONTACTS

Pour toute information relative aux modalités de recrutement, les candidats et candidates peuvent contacter :

#### ◆ Les interlocuteurs en charge du recrutement

Prénom / Nom	Téléphone	Courriel
<b>M. Cédric Dutruel</b> Inspecteur des finances, chargé de mission, adjoint de la Cheffe du Service	01 53 18 14 67	<a href="mailto:recrutement.igf@igf.finances.gouv.fr">recrutement.igf@igf.finances.gouv.fr</a>
<b>M<sup>me</sup> Sonia Leverd</b> Directrice des Talents	01 53 18 96 79	<a href="mailto:recrutement.igf@igf.finances.gouv.fr">recrutement.igf@igf.finances.gouv.fr</a>

#### ◆ Des inspecteurs et inspectrices des finances

Prénom / Nom	Téléphone	Courriel
<b>M. Louis de Crevoisier</b> Inspecteur des finances	01 53 18 14 59	<a href="mailto:louis.de-crevoisier@igf.finances.gouv.fr">louis.de-crevoisier@igf.finances.gouv.fr</a>
<b>M<sup>me</sup> Capucine Grégoire</b> Inspectrice des finances	01 53 18 15 14	<a href="mailto:capucine.gregoire@igf.finances.gouv.fr">capucine.gregoire@igf.finances.gouv.fr</a>
<b>M<sup>me</sup> Louise Auffray</b> Inspectrice des finances	01 53 18 40 67	<a href="mailto:louise.auffray@igf.finances.gouv.fr">louise.auffray@igf.finances.gouv.fr</a>

#### ◆ Les lauréats de l'appel à candidatures 2023

Prénom / Nom	Téléphone	Courriel
<b>M. Arturo Garcia Gonzalez</b> Inspecteur des finances adjoint	01 53 18 14 43	<a href="mailto:arturo.garcia-gonzalez@igf.finances.gouv.fr">arturo.garcia-gonzalez@igf.finances.gouv.fr</a>
<b>M<sup>me</sup> Gabrielle Gauron</b> Inspectrice des finances adjointe	01 53 18 20 03	<a href="mailto:gabrielle.gauron@igf.finances.gouv.fr">gabrielle.gauron@igf.finances.gouv.fr</a>
<b>M. Hippolyte Goutebroze</b> Inspecteur des finances adjoint	01 53 18 37 79	<a href="mailto:hippolyte.goutebroze@igf.finances.gouv.fr">hippolyte.goutebroze@igf.finances.gouv.fr</a>

#### ◆ Les lauréats de l'appel à candidatures 2022

Prénom / Nom	Téléphone	Courriel
<b>M. Axel Gillot</b> Inspecteur des finances adjoint	01 53 18 18 34	<a href="mailto:axel.gillot@igf.finances.gouv.fr">axel.gillot@igf.finances.gouv.fr</a>
<b>M. Gauthier Jacquemin</b> Inspecteur des finances adjoint	01 53 18 23 60	<a href="mailto:gauthier.jacquemin@igf.finances.gouv.fr">gauthier.jacquemin@igf.finances.gouv.fr</a>
<b>M<sup>me</sup> Rozenn Révois</b> Inspectrice des finances adjointe	01 53 18 09 83	<a href="mailto:rozenn.revois@igf.finances.gouv.fr">rozenn.revois@igf.finances.gouv.fr</a>
<b>M<sup>me</sup> Marie Truffier-Blanc</b> Inspectrice des finances adjointe	01 53 18 71 56	<a href="mailto:marie.truffier-blanc@igf.finances.gouv.fr">marie.truffier-blanc@igf.finances.gouv.fr</a>

## Annexe II - Calendrier de la procédure IFA (session 2024)



## Annexe III – Extraits de l'épreuve de QCM

Ce questionnaire à choix multiples comporte **60 questions** structurées en cinq parties :

- 15 questions économiques et financières
- 10 questions relatives au fonctionnement des administrations publiques
- 10 questions de raisonnement mathématique et logique
- 10 questions d'analyse de données
- 15 questions de culture scientifique et sur la transition écologique

**Il existe une seule bonne réponse par question.** Une bonne réponse rapporte 1 point, une mauvaise réponse et une absence de réponse sont notées 0 point. Veillez à cocher distinctement votre réponse. Aucune justification des réponses n'est attendue.

La durée totale pour traiter le questionnaire est de **50 minutes**.

**Ce questionnaire a vocation à constituer une aide à la décision dans la sélection des candidates et des candidats. Les questions relèvent de champs différents dont il n'est pas attendu des candidates et des candidats qu'ils les maîtrisent tous.**

### 1. Questions économiques et financières

[...]

**Quel est le taux de prélèvements obligatoire en France fin 2023 (en % du PIB) ?**

32

44

56

68

[...]

**Dans un compte de résultat, le résultat d'exploitation :**

- Prend en compte les impôts sur les bénéfices
- Prend en compte les produits et charges exceptionnels
- Prend en compte les dotations aux amortissements et provisions
- Prend en compte les produits et charges financiers

[...]

### 2. Questions relatives au fonctionnement des administrations publiques

[...]

**Avant 2024, en quelle année a été révisée la Constitution pour la dernière fois ?**

- 1999
- 2005
- 2008
- 2016

[...]

**Lequel de ces domaines est une compétence exclusive de l'Union européenne ?**

- La cohésion territoriale
- La politique agricole commune
- Le marché intérieur
- La politique commerciale commune

[...]

### 3. Raisonnement mathématique et logique

[...]

**Une action valait 16 € le 1<sup>er</sup> janvier et 12 € le 1<sup>er</sup> février. Entre les deux dates, son cours a varié de :**

- - 133 %
- - 75 %
- - 33 %
- - 25 %

[...]

**Le taux d'inflation constaté en France en 2022 était de 5,2 %. Celui constaté en 2023 était de 4,9 %. Il est correct de dire qu'entre ces deux années :**

- L'inflation a baissé de 0,3 %
- L'inflation a baissé de 0,3 points
- L'inflation a baissé de 5,8 %
- L'inflation a baissé de 5,8 points

[...]

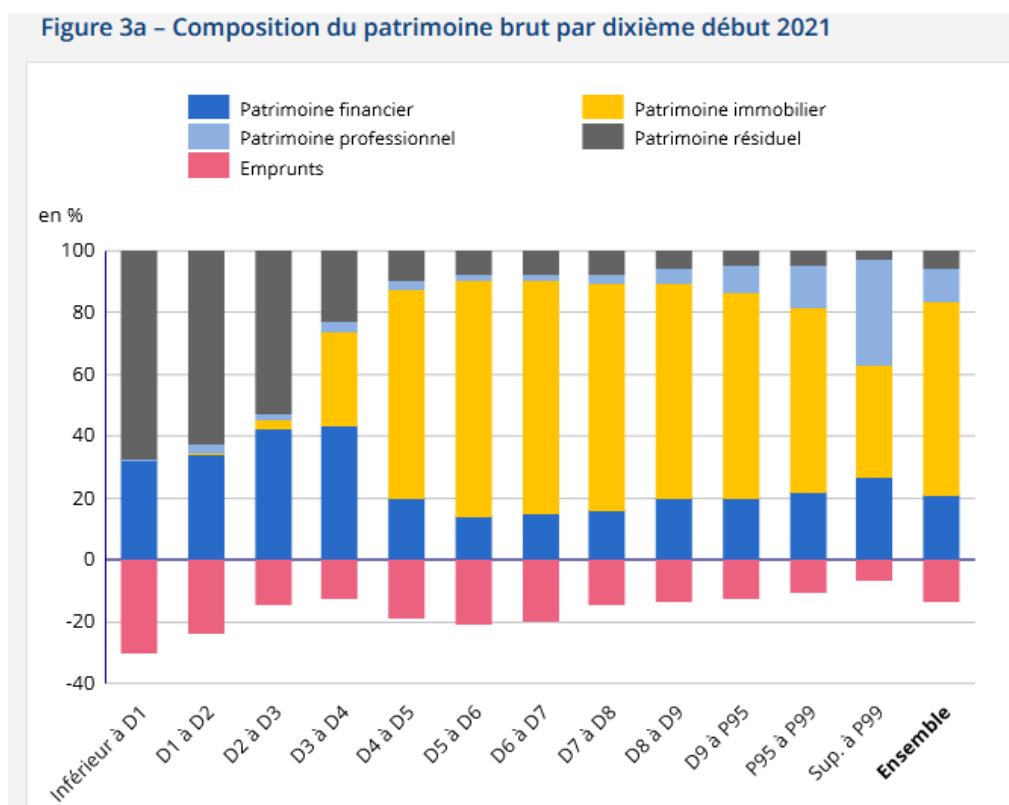
### 4. Analyse de données

[...]

**Une variable suit une loi uniforme de valeur minimale 0 et valeur maximale 2. Je dispose d'un jeu de données avec 1000 observations de ma variable. Quel nombre d'observations est inférieur à 0,2 ?**

- 10
- 100
- 200
- 500

[...]



L'axe des abscisses du graphique précédent indique « D9 à P95 », à quelle population cela correspond-il :

- Aux ménages appartenant au dernier décile en termes de patrimoine
  - Aux ménages appartenant au dernier vingtile en termes de patrimoine
  - Aux ménages appartenant à l'avant dernier décile en termes de patrimoine
  - Aux ménages appartenant à l'avant dernier vingtile en termes de patrimoine
- [...]

## 5. Culture scientifique et transition écologique

[...]

Quel est l'élément chimique le plus abondant dans l'univers ?

Le carbone

L'oxygène

L'hydrogène

L'azote

[...]

**Quelle est la deuxième source de production d'électricité en France ?**

L'énergie nucléaire

L'énergie éolienne

L'énergie hydraulique

L'énergie solaire

\*\*\*